

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALINES du 18 novembre 2015

L'an deux mille quinze, le dix-huit novembre à dix-huit heures trente, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacquy MANIER, Maire.

ETAIENT PRESENTS : Jacquy MANIER - Jean-Pierre BOUDINELLE – Guy DIZAMBOURG - David LECAT - Françoise ANCELIN - Christine BERTHE - Jacky CALIPPE – Bernard LAVOINE - Madeleine MARSOLLIER - Marcelle DEFONTAINE - Christian VERMEESCH - Daniel MASSON - Christine SANNIER - Sandrine TETU - Françoise CAZIER.

Date de la convocation à domicile : 13 novembre 2015

Date d'affichage du compte rendu : 25 novembre 2015

M. le Maire donne lecture d'une carte de remerciements, adressée à l'attention des membres du Conseil municipal et du CCAS, de la part de la famille de M. Claude RUBIGNY, décédé le 27 octobre dernier à Gamaches.

Compte tenu des événements survenus à Paris le vendredi 13 novembre 2015, M. le Maire invite l'assemblée à un moment de recueillement en mémoire des nombreuses victimes.

M. le Maire propose d'ajouter un point à l'ordre du jour, à savoir : validation d'un devis de travaux d'enrobé dans le virage de Saint-Mard, rue de l'Egalité. Accord du Conseil.

ORDRE DU JOUR :

I. Adoption du compte rendu de la réunion du 9 octobre 2015 :

La séance ouverte, en l'absence de remarques, le compte rendu de la réunion du 9 octobre est adopté à l'unanimité.

II. Désignation du secrétaire de séance :

Madame Marcelle DEFONTAINE est désignée en qualité de secrétaire par les membres du Conseil municipal.

III. Election des conseillers régionaux des 6 et 13 décembre 2015, mise en place du bureau de vote et des permanences :

Président du bureau de vote : Jacquy MANIER

Vice-Présidents : - David LECAT - Françoise ANCELIN - Guy DIZAMBOURG - Jean-Pierre BOUDINELLE

Secrétaire : Jean-Pierre BOUDINELLE

Permanences :

- 8h00→10h00 : André SANNIER Christine BERTHE Bernard LAVOINE

- 10h00→12h00 : Françoise ANCELIN Françoise CAZIER Daniel MASSON

- 12h00→14h00 : Guy DIZAMBOURG Madeleine MARSOLLIER Christian VERMEESCH

- 14h00→16h00 : David LECAT Marcelle DEFONTAINE Jacky CALIPPE

- 16h00→18h00 : Jean-Pierre BOUDINELLE Christine SANNIER Sandrine TETU

IV. Désignation d'un référent et d'un suppléant pour l'élaboration du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal) :

M. le Maire demande à ce qu'un référent titulaire et un suppléant soient désignés pour représenter la commune et participer aux réunions relatives à l'élaboration et au suivi du PLUi.

M. Jacquy MANIER est nommé titulaire, M. Guy DIZAMBOURG est nommé suppléant.

V. Document unique, demande d'une subvention :

M. le Maire rappelle aux membres de l'assemblée que lors du Conseil municipal du 13 mars 2015, la mise en place de la démarche d'évaluation des risques professionnels avec l'élaboration d'un document unique a été approuvée ainsi que l'accompagnement dans cette mission par le Centre de Gestion de la Somme. C'est une obligation réglementaire du code du travail.

Un groupement de commandes de 370 collectivités a été créé afin d'assurer la passation et la gestion du présent marché qui a pour objet la création de ce document unique d'évaluation des risques professionnels pour les 370 collectivités.

Suite à l'appel d'offres, le cabinet NEODYME a été retenu par le Centre de Gestion pour la réalisation de ce document unique. Le coût pour la commune s'élève à 770 € TTC.

M. le Maire demande l'autorisation de déposer une demande de subvention au titre du FNP (Fonds National de Prévention), subvention qui devrait couvrir la totalité de cette dépense. Accord unanime du Conseil.

VI. Décision modificative, acquisition d'un tracteur :

M. le Maire informe l'assemblée que les recherches pour l'acquisition d'un nouveau tracteur ont abouti ; 2 tracteurs peuvent convenir en termes de prix et aux besoins chez les Ets Forestier Leblond à Boismont. Il donne lecture de 2 devis et propose l'acquisition d'un tracteur de 2001, de 100 chevaux, 8 800 heures de travail, équipé d'une fourche au prix de 20 000 € H.T. l'ensemble.

L'autre tracteur est moins récent (1998), moins puissant (80 chevaux), moitié moins d'heures de travail mais surtout il n'est pas équipé d'une fourche, ce qui élève le prix à 17 000 € + 10 000 € pour la fourche, soit 27 000 € HT l'ensemble.

Par ailleurs, M. le Maire fait part à l'assemblée de la nécessité d'augmenter les crédits d'un montant de 500 € au niveau de l'opération 103 : cela concerne les travaux prévus sur le Monument aux Morts au coût de 4 600 €, votés au BP 2015.

L'assemblée valide les deux propositions de M. le Maire, lesquelles vont engendrer les ajustements de crédits en section investissement comme suit :

Opération 105 / voirie		
2151 - Réseaux de voirie	9 300,00 €	
Opération 107 / stade vestiaire		
2135 - Installations générales	1 200,00 €	
Opération 109 / mairie		
2111 - Terrains nus	14 000,00 €	
Opération 106 / acquisition de matériel		
21571 - Matériel roulant / tracteur		24 000,00 €
Opération 103 / église - cimetière		
2158 - Travaux s/le Monument aux Morts		500,00 €
TOTAL	24 500,00 €	24 500,00 €

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité la décision modificative du budget 2015 n° 3 ci-dessus.

Concernant l'ancien tracteur, les membres de l'assemblée décident de le mettre en vente. Un avis auprès de la population sera passé dans le prochain « Valines infos ».

VII. Proposition de travaux de voirie à réaliser :

L'agence routière du Conseil départemental, suite à une visite sur le terrain, à la demande de M. le Maire, a mandaté l'entreprise Colas pour la réalisation de travaux d'enrobé, rue de la République, au niveau de la stèle, ainsi que rue Henri Dunant. Ces travaux doivent commencer fin novembre, sous réserve de conditions climatiques favorables.

Il s'agit pour la commune de saisir l'opportunité de la présence de l'entreprise Colas dans le village pour leur faire réaliser les travaux d'enrobé à Saint-Mard, dans le virage, rue de l'Égalité, les équipes et engins étant sur place.

Le devis demandé s'élève à 4 425,60 € TTC pour 150 m² d'enrobé, la superficie restant à définir avec plus de précisions.

Accord unanime du Conseil.

Lors de la visite sur les lieux des services de l'agence routière, le problème de la chaussée à restaurer autour du Monument aux morts a été évoqué. Il en ressort que la réfection doit s'inscrire dans un projet unique et plus important avec le déplacement éventuel du Monument aux morts et mise en place d'un giratoire. Ces travaux ne pouvant se faire qu'après la réalisation de l'assainissement.

M. le Maire propose de relancer l'agence routière, début 2016, afin d'envisager une solution d'attente et ainsi une amélioration sensible de la chaussée à cet endroit.

VIII. Mandatement des factures d'investissement avant le vote du BP 2016 :

- Adoption des restes à réaliser du budget 2015 à reporter sur l'exercice 2016 comme suit :

Opération 103/cimetière :

- le montant des dépenses d'investissement, du budget principal à reporter ressort à : 4 700 €, article 2158, travaux sur le Monument aux morts,
- le montant des recettes d'investissement : 1 400 €, article 1323,

Opération 105/voirie :

- le montant des dépenses d'investissement, du budget principal à reporter ressort à : 5 700 €, article 2151, travaux d'enrobé rue de l'Égalité, 2 300 €, article 2152, acquisition miroirs de circulation,
- le montant des recettes d'investissement : 13 100 €, article 13251,

Opération 106/acquisition de matériel :

- le montant des dépenses d'investissement, du budget principal à reporter ressort à : 700 €, article 2188, dépenses imprévues en matériel.

Opération 109/mairie :

- le montant des dépenses d'investissement, du budget principal à reporter ressort à :
 - . 20 000 €, article 2111, acquisition terrain jouxtant l'emplacement du futur lotissement,
 - . 31 000 €, article 2115, acquisition d'un bien immobilier.

- Mandatement des dépenses d'investissement dans la limite de 25 % des crédits ouverts au budget précédent, soit 31 975 €, afin d'assurer une continuité dans les paiements, entre autre le règlement de la facture annuelle du prestataire informatique et illuminations :

Article	Opération	Mandatement s/BP 2016
2051	106	2 600,00 (licence logiciel mairie)
2188	106	1 400,00 (illuminations)

Accord du Conseil.

IX. Etat des décisions prises :

- Aménagement de la place en signalétique : acquisition de matériel supplémentaire pour 871,50 €. (panneaux, supports, numéros de rues).
- Illuminations de Noël : achat de 5 cordons de 44 mètres chacun, en blanc, bleu et orange au prix de 1 040 € pour remise en état des guirlandes.
- Titularisation de M. Jean-Pierre BRIANT, adjoint technique de 2^{ème} classe, au 5 novembre 2015.

X. Divers :

- M. le Maire donne lecture de divers courriers :
 - ✓ La Fédération départementale de la pêche, associée aux chasseurs de la Somme, reprend l'opération « Somme propre » les 19 et 20 mars 2016. M. Boudinelle indique que la société de chasse de Valines et bénévoles s'associeront à cette opération le 20 mars.
 - ✓ La CCVI informe ses communes membres que, par le biais de l'APEV, Association pour la Promotion de l'Environnement dans le Vimeu, qui a pour but la préservation d'anciennes variétés d'arbres, elles peuvent bénéficier gratuitement d'une dizaine d'arbres à planter dans le cadre d'un projet ratifié par une convention.
- M. le Maire informe l'assemblée de problèmes rencontrés récemment au sein de l'école maternelle.

Le personnel communal a été mis en cause par une jeune stagiaire pour des faits de violence envers un enfant et des propos diffamatoires ont été constatés sur les réseaux sociaux. Le discrédit a été porté sur l'école et la commune.

Un conseil d'école extraordinaire s'est tenu le 13 novembre dernier en présence de Mme l'Inspectrice de l'Education Nationale, des Maires du RPI et des représentants des parents d'élèves : l'inspection académique n'accepte pas cette situation et il a été mis fin au contrat de la stagiaire par Mme l'inspectrice.

M. le Maire indique avoir été informé de cette situation par les enseignantes, avoir reçu la maman de l'enfant concerné en présence de 2 enseignantes et avoir été avisé de publications sur les réseaux sociaux mettant en cause l'école et son personnel en des termes pour certains diffamatoires, pour d'autres tendancieux voire grossiers.

Compte tenu de la place de l'ATSEM au sein de l'école et concernant son travail, M. le Maire interroge régulièrement les enseignantes sur les aptitudes et le travail fourni par celle-ci.

Ces dernières années, les enseignantes qui ont travaillé auprès de l'ATSEM n'ont jamais eu à se plaindre ni de son attitude envers les enfants ni de son travail. L'enseignante actuelle confirme les qualités de travail de cette dernière.

Le compte rendu du conseil d'école extraordinaire du 13 novembre sera inséré dans le cahier de liaison des enfants pour information aux parents.

Acquisition d'une parcelle de terrain :

M. le Maire indique que concernant l'acquisition du terrain qui jouxte le futur lotissement, une réunion s'est tenue en mairie en présence d'un représentant de la SAFER, de M. Druet, locataire, et de M. Jean-Pierre Boudinelle. La transaction est en attente, M. Druet privilégiant un échange de terrain à une indemnité d'éviction. Le représentant de la SAFER lui a rappelé la réglementation en vigueur à laquelle il doit se soumettre. La commune a obtenu l'autorisation de procéder à certains relevés sur le terrain.

M. le Maire précise qu'une réunion est prévue en mairie le 3 décembre prochain en présence de représentants de l'OPSOM et du cabinet EVIA.

XI. Droit d'initiative :

Mme Françoise ANCELIN demande à quelles dates seront installées et retirées les illuminations de Noël.

Réponse de M. le Maire : installation le 11 décembre 2015 et retrait le 5 janvier 2016.

M. Christian VERMERSCH demande à son suppléant, Monsieur Guy DIZAMBOURG, de le remplacer lors de la réunion du SIAEP du Bois de la Motte la semaine prochaine à 18h00. Accord de M. DIZAMBOURG.

M. Guy DIZAMBOURG fait remarquer que l'un des deux radars installés, route nationale, ne fonctionne pas très bien. M. le Maire pense que le problème pourrait provenir d'une mauvaise orientation du panneau et propose de procéder prochainement à des essais avec les employés communaux afin d'y remédier.

M. DIZAMBOURG souhaiterait avoir des avis concernant le site internet de la commune et des idées d'améliorations éventuelles. Les retours sont positifs.

--- L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 30. ---

Ont signé les membres présents :

NOM PRENOM	SIGNATURE	NOM PRENOM	SIGNATURE
MANIER Jacquy		MARSOLLIER Madeleine	
BOUDINELLE Jean-Pierre		DEFONTAINE Marcelle	
DIZAMBOURG Guy		VERMEESCH Christian	
LECAT David		MASSON Daniel	
ANCELIN Françoise		SANNIER Christine	
BERTHE Christine		TETU Sandrine	
CALIPPE Jacky		CAZIER Françoise	
LAVOINE Bernard			